

LA BONNE INFO

VOTRE NEWSLETTER DE L'ESSENTIEL À PARUTION VARIABLE SELON L'HUMEUR

N°4 - Septembre 2024

Une rentrée mouvementée

Environnement politique de la rentrée, quel impact sur France travail ?

France travail, par son objet et par sa nature d'opérateur de l'Etat sous la tutelle directe du Ministère du travail, est au centre des enjeux et ambitions politiques.

Pendant près de deux mois le pays est resté sans gouvernement, un choix du Président qui pose de nombreuses questions institutionnelles, politiques, démocratiques.

Dans ce contexte, France travail continue sa transformation sans connaître notre Ministre de tutelle, ni même les alliances à venir au sein de l'Assemblée Nationale et les orientations qui en découleraient pour notre institution.

Ce contexte mouvant n'est pas propice à la prise de décision, preuve en est la négociation sur les salaires qui tarde à arriver...car attendant les arbitrages de la tutelle. Une tutelle qui fait la sourde oreille ...

Mais les salariés de France travail, eux, ne peuvent plus attendre !

La torpeur actuelle ne peut pas faire taire nos légitimes revendications d'augmentations des salaires et traitements !



Orientations stratégiques

Au terme d'une très longue attente, la Direction Générale a présenté à vos élus au CSE Central les orientations stratégiques de notre institution, sur lesquelles les représentants du personnel devront émettre un avis.

Ainsi en dispose la loi, qui loin d'en faire une simple obligation légale donne la voix à vos élus pour s'exprimer sur la stratégie adoptée par le Conseil d'Administration et ses impacts portant sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance ou encore la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

A l'heure où l'IA s'immisce dans tous les actes métiers jusqu'aux plus techniques comme l'analyse de poste, à l'heure où le recours à la sous-traitance explose, donner un avis éclairé sur les orientations stratégiques, pour vos représentants, est primordial ! C'est peut-être la raison qui motive la Direction à avoir autant retardé cette consultation ?!

Sous l'impulsion de FO, les élus du CSEC ont voté, à la quasi-unanimité, le recours à un expert



Télétravail

Dans le contexte ambiant plutôt tendu, la Direction Générale a fait le choix d'ouvrir à la signature un projet d'accord actant une diminution des possibilités de télétravail, en limitant à deux le nombre de jours de télétravail alors que l'accord de 2021 en prévoyait trois.

FO estime que tous les agents doivent pouvoir prétendre à une quotité de un à trois jours de télétravail selon les activités qui sont les leurs au regard de leur emploi. Cela ne veut pas dire obligatoirement un seul jour pour les conseillers en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et trois jours pour les agents en structure. Cela signifie que chaque agent doit pouvoir faire la demande de un à trois jours de télétravail sans chantages ni restrictions issues d'interprétations subjectives.

Dans cette perspective, **FO** a adressé au Directeur Général une demande de réouverture des négociations.



Lecture

Un article paru dans Capital le 22 août 2024 fait état des travaux de plusieurs chercheurs publiés sous l'intitulé « Santé mentale et expérience subjective du chômage : une approche psychodynamique du travail » parus sur le site de la DARES le 13 août 2024.

FO salue ces travaux qui mettent en lumière et qualifient scientifiquement les constats que nous faisons et dénonçons depuis longtemps, et leurs effets sur les agents de notre institution et les demandeurs d'emploi.

Pôle emploi crée de la souffrance au travail. Sa transformation en France travail n'augure aucunement un changement d'approche voire fait craindre un renforcement des processus. En effet, la loi plein emploi conjuguée à la convention tripartite, qui trouve sa déclinaison dans la feuille de route, mettent à la charge de France travail des exigences de gain d'efficacité par l'automatisation et le développement de l'intelligence artificielle. Ceci pour faire face aux missions assignées sans dotation de moyens suffisants.

L'accompagnement de France travail par UiPath dans sa démarche d'automatisation par l'IA laisse craindre le pire. Cette officine met en avant sur son site internet la maxime suivante : « *La transformation est une méthode de travail. Il n'y a pas de ligne d'arrivée. Découvrez comment l'automatisation et l'IA permettent de se réinventer en continu.* »

Lorsque l'on confond action et agitation, le résultat est détonnant !

FO tire la sonnette d'alarme

Toutes nos publications :

<https://fofrancetravail.fr>